

Inclinez-vous devant eux : ils portaient sur le front le signe providentiel.

“Ces braves étaient les avant-coureurs du flot envahisseur toujours montant d’une race fière, généreuse et catholique, d’une race dont l’exubérance de vie se déversait dans nos cantons.

“Ces pionniers étaient les premiers représentants, au milieu des township, de la race canadienne-française.

“Ils s’emparaient du sol”.

La race généreuse des pionniers avait pris possession de Saint-Gabriel depuis quelques années, quand ils furent inquiétés dans leur paisible conquête.

En 1825, Pothier réussit à faire passer deux ordres en conseil enjoignant à Joseph Bouchette, arpenteur général, d’ajouter à la seigneurie de Lanaudière le lac Maskinongé et une lisière de terrain autour de ce lac, jusqu’à une profondeur de six chaînes à partir de l’extrémité de la baie la plus profonde, ainsi que l’étendue de terre comprise entre le lac et la seigneurie proprement dite.

Conformément à ces ordres, Bouchette tira, à l’ouest du lac, une ligne qui part de la frontière des 3e et 4e rangs, passe devant l’église actuelle, et continue vers le nord-ouest (soleil de 10 heures) jusqu’à la frontière du 8e rang. Des deux extrémités de cette première ligne, l’arpenteur en tira deux autres qui se dirigent vers Saint-Didace, où aboutit la seigneurie proprement dite.

L’erreur commise en 1750 valut donc à Pothier une augmentation de terrain de 100 arpents de profondeur sur près de 6 milles.

Pothier était bien vu du gouvernement du temps, et ce ne fut pas là la seule faveur qu’il sut s’attirer. (1)

Les colons se trouvèrent assez embarrassés par cette décision du conseil, surtout les Anglais, qui n’aimaient pas le système seigneurial. Ils avaient cru s’établir dans le canton Brandon dont le warrant d’arpentage avait été émis en 1808, mais qui ne fut érigé en canton qu’en 1827, à cause des protestations de Pothier.

Malgré les plaintes et les doléances des colons anglais du lac, nous croyons que ce seigneur traita assez bien ses censitaires, surtout lorsqu’il vit qu’il était impossible d’enrayer les établissements dans cette

(1) Les vieillards disent que Pothier était “riche fortuné”, mais qu’après sa mort, bien des fois, on entendit remuer des chaînes dans le grenier de son manoir.

Malgré le bien qu’il fit à Ste-Ursule, il était peu aimé, parce qu’on le savait très bureaucrate et opposé aux réformes que demandaient les patriotes.